

Éternelles églises ?

Les églises de pierre au défi d'un monde déchristianisé et sécularisé

Charles Suaud
Professeur émérite
Centre nantais de sociologie

Basilique St Nicolas, Nantes

1849-1869



I – Énoncé de trois principes d'analyse sociologique des églises- bâtiment

- 1/ La double réalité des églises-bâtiment : objective (de pierres) et subjective (faite de représentations)
- 2/ Inscrites dans l'histoire longue et faites pour durer, les églises sont soumises à des changements brutaux dans les usages et les représentations.
- 3/ Les caractéristiques attribuées aux églises comme lieux sacrés résultent d'un travail de codage religieux et social qui a varié dans le temps.

II – Les héritages transmis à travers les églises-bâtiment

Évocation de quatre moments-clé de l'histoire des codages des églises-bâtiment :

- La période fondatrice qui culmine avec l'église clunisienne (1120-1150)
- Les siècles de première sécularisation (XIII^e-XVI^e siècles)
- Période révolutionnaire et concordataire (1802-1905)
- Loi de séparation des églises et de l'État

III – Les acquis d’une enquête de terrain sur les rapports vécus aux églises

Brève présentation de l’enquête

Quatre aperçus sur les comportements et attitudes observés :

- 1/ Des rapports vécus très hétérogènes aux églises qui interrogent sur la fonction identitaire des églises
- 2/ (pour la sous-population des pratiquants) Des critères d’appartenance communautaire moins focalisés sur la pratique rituelle
- 3/ Une ouverture (sous-conditions) à des usages multifonctionnels des églises
- 4/ L’imposition d’une lecture patrimoniale

Remarques conclusives :

- 1/ De réelles difficultés à penser l'avenir autrement que sur le *statu quo* pour des bâtiments faits par le passé et pour durer en dehors du temps social.
- 2/ Constat d'une disjonction entre deux temporalités socialement ancrées :
 - Le temps mouvant des gens
 - Le temps (lent) des instances de prise de décision sur les églisesDisjonction que le recours au référendum occulte en produisant un consensus sur fond de cumul indifférencié d'intérêts différents.
- 3/ Importance de « dire l'impensé » et de nommer les enjeux réels afin d'ouvrir un avenir des églises à la fois respectueux du passé et soucieux de répondre aux réalités de la société du XXI^e siècle .
- 4/ Tirer les leçons du droit qui trouve des points de convergence, sur fond de rapports sociaux, dans le respect des responsabilités définies par la loi de 1905.